



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
telecoms@fo-com.com

Résultats France Télécom

PLUS de cash pour les actionnaires MOINS pour les salariés

Les résultats à France Télécom sont une fois de plus en progression et ce, malgré un contexte de crise mondiale. D'une prévision de cash flow de 7,8 milliards d'euros, France Télécom dépasse les 8 milliards d'euros.

Emploi : des annonces à la presse, omerta en interne ?

FO Communication s'interroge sur la communication de France Télécom qui annonce d'un côté de bons résultats et de l'autre la poursuite des incitations aux départs, sans toutefois annoncer d'objectifs. Dans un contexte de crise où le chômage ne cesse d'augmenter, une entreprise dont l'État possède près de 25 % du capital se doit d'être exemplaire en matière d'emploi. Comment la direction compte-t-elle s'y prendre sachant que la loi facilitant les mobilités des fonctionnaires de France Télécom vers la Fonction Publique n'a pas été prorogée, que les départs en essaimage vont se réduire du fait de la crise économique. Et surtout le congé de fins de carrière, négocié et signé par FO, permettant aux salariés de partir à 55 ans est terminé depuis fin 2006. L'inquiétude demeure donc chez les salariés qui craignent une augmentation de la pression aux départs.

FO s'opposera aux mobilités forcées. De plus, nous demandons un dispositif de fins de carrière attractif et des recrutements immédiats pour rajeunir la pyramide des âges.

Redistribution : un tiers pour les salariés = 15 000 euros

Sur le volet de la redistribution, le Président de la République a proposé que les bénéfices des entreprises se répartissent en trois tiers, actionnaires, salariés et investissements. Or le montant annoncé pour les actionnaires représente 45 % de répartition et le montant de la participation et de l'intéressement sont pour leur part en légère diminution. **Pour FO, il est clair qu'avec la règle de répartition définie par M. Sarkozy, cela équivaldrait à plus de 15 000 euros par salarié.**

Certes, France Télécom vient d'annoncer l'ouverture d'une négociation pour l'attribution d'un intéressement exceptionnel. **Pour FO France Télécom se doit d'être exemplaire dans l'application des préconisations du Président de la République.**

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE